

Message du président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France



Chères et chers collègues sapeurs-pompiers et membres de la communauté des sapeurs-pompiers de France,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous pour la cinquième et dernière fois en qualité de président, du fait de nouvelles responsabilités professionnelles dans quelques semaines.

Notre patronne, Sainte-Barbe, est pour nous un symbole d'unité : elle représente notre mémoire, notre âme et un élément fédérateur de notre communauté, que nous sommes aujourd'hui réunis pour célébrer.

Cette année, sapeurs-pompiers de France, vous avez, à nouveau, su vous mobiliser pour faire face à tous les défis. Soumis à une pression opérationnelle particulièrement intense du fait des difficultés de notre système de santé et de l'enchaînement d'événements climatiques extrêmes : feux de forêt et d'espaces naturels, tempêtes, orages, inondations, épisodes méditerranéens, ouragans, vous vous êtes démultipliés pour sauver la vie, sauvegarder les biens de nos citoyens et préserver notre environnement et notre patrimoine contre les fléaux de toute nature, en métropole, sur nos îles et sur l'ensemble de nos territoires ultramarins.

En cet instant, pensons à nos deux collègues victimes de malaises à la suite de ces incendies comme à l'ensemble de nos neuf camarades tombés en intervention : Willy Vangrevelinghe, Christophe Ettori, Jean-Pierre Lessort, Thomas Rocher, Frédéric Couderc, Martial Morin, Pascal Allaire, Nicolas Defrocourt et récemment Laurent Duperthuy. Apportons à leurs familles l'appui solidaire de notre réseau associatif, derrière notre Œuvre des pupilles. Continuons à soutenir sans relâche celles et ceux qui, blessés ou malades, luttent pour se redresser.

Soumis à rude épreuve, notre modèle de sécurité civile a été au bord de la rupture capacitaire. Mais il a tenu, grâce à la solidarité nationale et européenne, et à l'engagement de toutes les composantes des services d'incendie et de secours : sapeurs-pompiers professionnels, militaires, volontaires, services de santé et de secours médical, personnels administratifs et techniques, jeunes et anciens intervenus à titre bénévole.

Sapeurs-pompiers de France, vous pouvez être fiers de vos actions.

Fiers de ce que vous faites.

Fiers de ce que vous êtes.

Comme nous le demandions, d'importantes marques de reconnaissance ont été apportées, lors de notre congrès, à votre engagement sur le terrain. D'abord, une majoration de 3,5 % des indemnités horaires des sapeurs-pompiers volontaires, à l'instar de la revalorisation de 3,5 % accordée au point d'indice de leurs camarades professionnels et de leurs collègues agents administratifs, techniques et spécialisés. Et ensuite, la revalorisation significative des montants de leur prestation de fin de service, la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR), à parité entre les Départements et l'État.

Défi climatique, augmentation des secours et soins d'urgence aux personnes : le renforcement capacitaire, humain et matériel de notre sécurité civile est nécessaire. Les Sdis, piliers de ce modèle, doivent disposer de l'agilité et de la puissance nécessaires pour leur permettre de répondre à ce nouveau contrat opérationnel.

Cette stratégie de réarmement en deux temps de notre sécurité civile a été présentée par le président de la République le 28 octobre dernier.

Elle prévoit, dès 2023, un plan de soutien au volontariat intégrant l'allongement de la durée pendant lesquelles les entreprises devront libérer leurs sapeurs-pompiers volontaires moyennant une meilleure indemnisation en contrepartie, un appui de l'État à l'investissement des SDIS à hauteur de 150 millions d'euros, ainsi que le doublement du nombre de colonnes de renfort grâce à la revalorisation de leur barème d'indemnisation. Puis, d'ici 2027, le passage de 12 à 16 du nombre d'avions bombardiers d'eau amphibie, la réalisation d'une revue capacitaire européenne dans une logique de souveraineté européenne, la location de 10 et l'achat de 2 hélicoptères bombardiers d'eau, l'achat d'avions lourds et de matériels innovants, parallèlement au renforcement de la prévention des incendies par la mobilisation de tous les acteurs.

La déclinaison de cette trajectoire est inscrite dans le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (Lopmi) examiné par le Parlement.

Dans le même temps, la mission nationale sur les risques majeurs confiée à M. Hubert Falco permettra de formuler des propositions en vue de développer la culture du risque et de doter notre pays d'une approche globale et intégrée de sa sécurité civile allant de l'éducation du citoyen à la réponse opérationnelle, associant étroitement les collectivités territoriales et l'État.

Dans ce contexte, l'inscription du financement des Sdis à l'agenda de travail commun du Gouvernement, des communes et intercommunalités, et des Départements, est une évolution positive. Défini il y a vingt ans, ce financement est aujourd'hui inadapté et ne peut plus continuer à reposer intégralement sur ces derniers. Les pistes de réforme sont d'ores et déjà identifiées. Ce dossier sera, avec le volontariat, le chantier majeur de l'année 2023.

État, élus territoriaux et sapeurs-pompiers : tous partagent la même volonté de coconstruire le renforcement de notre modèle de sécurité et de placer la modernisation des Sdis au cœur de la stratégie nationale de résilience de notre pays.

Cette modernisation est indispensable pour nous permettre de continuer à répondre sans faille aux différents défis auxquels nous devons faire face au bénéfice des populations.

Dans ces combats, nos valeurs d'entraide, de cohésion et de solidarité, que la fête de Sainte-Barbe permet de célébrer, sont la condition première de notre unité et de notre efficacité.

Ces valeurs héritées de nos anciens, que nous avons en partage et que nous transmettons, de génération en génération.

Ces valeurs communes qui fondent notre engagement, quel que soit notre âge, notre statut ou notre grade.

Celles que chacune et chacun d'entre nous déploie au quotidien, 365 jours par an, 24 heures sur 24, près de 5 millions de fois par an, au secours des populations.

Et qui font que nous formons cette belle communauté des sapeurs-pompiers de France.

*Alors, Excellente fête de Sainte Barbe à toutes et tous.
Soyez fiers de ce que vous êtes.
Vive les Sapeurs Pompiers de France*



Grégory Allione

Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France
et de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide
des sapeurs-pompiers de France